



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2026 - 36

DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU PRÉSIDENT

L'An Deux Mille Vingt Six, le 09 juillet à 14 Heures,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20, avenue des Droits de l'Homme à ORLÉANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 27

Quorum : **16**

Date de convocation : 02 juillet 2026

Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel - Conseiller municipal Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Monsieur BRICHARD Gérard – Adjoint au Maire de Desmonts
- Madame DESNOUES Véronique - Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Monsieur CHENUET Patrick – Maire de Saint Marin sur Ocre
- Madame CORCELLE Nadège – Maire de Langesse
- Monsieur CHOUIN Stéphane – Maire de Saitn Hilaire Saint Mesmin
- Madame AUVRAY Chantal - Adjointe au Maire de Sermaises
- Monsieur GOURIN Cédric - Maire de Saint Jean de Braye
- Madame HAMARD Marie Madeleine - Maire d'Ouzouer sur Loire
- Monsieur HARDOUIN Patrick – Maire de Neuville aux Bois
- Monsieur THOUVENIN Daniel – Maire de Villorceau
- Madame GLOMERON Isabelle – Maire de Chécy
- Monsieur LÉON Fabien - Adjoint au Maire de la Ferté Saint Aubin
- Monsieur VAILLANT Bruno – Maire de Paucourt
- Monsieur MASSON Michel – Maire de Beaune la Rolande
- Madame THAUVIN Céline - Adjoint au Maire de Saint Pryvé Saint Mesmin
- Monsieur LARCHERON Gérard - Président CDC Quatre vallées
- Monsieur LAROCHE Pierre - Vice-Président CDC du Pithiverais Gâtinais
- Madame LEMOINE Nathalie - Conseillère communautaire C.Aggllo Montargoises et Rives du Loing
- Monsieur ASSELIN Vincent – Maire de Sigloy (suppléant, ne prend pas part au vote)
- Monsieur COUTANT Sylvain – Adjoint au Maire de Dampierre en Burly (suppléant, ne prend pas part au vote)

Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- Monsieur DEMAUMONT Franck	à	Madame MARTIN Valérie
- Monsieur MOREAU Philippe	à	Madame AUVRAY Chantal
- Monsieur LACROIX Bruno	à	Monsieur BRICHARD Gérard
- Monsieur VACHER Philippe	à	Madame GALZIN Florence
- Monsieur GABELLE Jean-Pierre	à	Monsieur LARCHERON Gérard
- Monsieur JACQUET David	à	Monsieur PELLE Jean-Michel

Etaient absents et excusés

Monsieur LEGRAND Mathieu - Madame GAY Catherine

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était excusée à la réunion.

Madame la Présidente rappelle que l'article 28 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion prévoit que le Président du centre « peut recevoir délégation du conseil d'administration pour prendre toute décision concernant tout ou partie des affaires énumérées au troisième alinéa de l'article 27 ; il rend compte au conseil d'administration de ses décisions prises à ce titre lors de la plus proche réunion de ce dernier. »

Ainsi, le Président peut recevoir délégation du conseil d'administration pour décider :

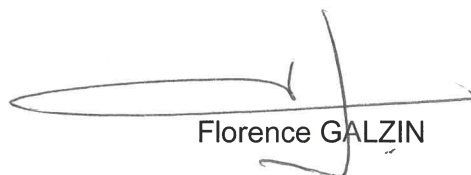
- des acquisitions, échanges et aliénations de biens immobiliers,
- des prises et cessions de bail supérieur à trois ans,
- des marchés de travaux, de fournitures et de services,
- de l'acceptation ou du refus des dons et legs,
- de la fixation des effectifs du centre, des conditions de leur emploi,
- des conventions passées avec des collectivités non affiliées ou d'autres centres de gestion pour l'organisation de concours et examens.

Par souci de transparence et afin de maintenir un équilibre entre les fonctions de la Présidente et le rôle du conseil d'administration Madame GALZIN propose de donner délégation à la Présidente dans les conditions suivantes : prises et cessions de bail supérieur à trois ans ; marchés de travaux, de fournitures et de services jusqu'à 100 000 € HT ; conventions passées avec des collectivités non affiliées ou d'autres centres de gestion pour l'organisation de concours et examens.

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le 10 juillet 2026

La Présidente


Florence GALZIN